



Journée Internationale de la Famille : Le MMM France présente à l'ONU

les bonnes pratiques françaises pour l'équilibre vie familiale – vie professionnelle

A l'occasion de la Journée Internationale de la Famille, le 15 mai prochain, Marie-Laure des Brosses, présidente du Mouvement Mondial des Mères (MMM) France, va présenter à l'ONU les bonnes pratiques françaises en matière d'équilibre vie familiale – vie professionnelle.

La réussite du modèle français repose sur trois piliers :

- **Une politique familiale de libre choix** qui a développé des solutions variées pour garder soi-même ou faire garder son enfant : congé parental, assistantes maternelles, crèches publiques, nounou à domicile, halte-garderie, école maternelle, une offre réellement diversifiée est proposée aux parents pour leurs enfants de moins de 3 ans.
- **Des media et une opinion publique qui encouragent eux aussi le libre choix des parents** en ne stigmatisant aucune pratique : faire carrière avec de jeunes enfants est aussi valorisé que de faire un break et prendre un congé parental pour s'en occuper. Le choix d'un temps partiel est également reconnu. Par conséquent, les mères adoptent le cœur léger la solution qui leur correspond le mieux et qui peut ne pas être la même pour le 1^{er} enfant (80% des mères continuent à travailler à plein temps) et pour les enfants suivants (50% des mères réduisent leur temps de travail ou prennent un congé parental au 2^{ème} enfant et près de 80% au 3^{ème} enfant).
- **Des entreprises pionnières**, souvent parmi les 400 signataires de la charte de la parentalité en entreprise, qui proposent aux salariés-parents des modes d'organisation flexibles (horaires variables, possibilité de temps partiel, possibilité de télétravail) et des services (conciergerie, crèches d'entreprise) améliorant encore la capacité des parents à s'organiser.

En matière de conciliation vie familiale vie professionnelle, la France fait figure de bon élève au sein de l'Union Européenne. Les françaises se classent en effet secondes d'Europe derrière l'Irlande pour la fécondité avec 2,01 enfants par femme. Dans le même temps, plus de 85% des femmes de 25 à 49 ans ont un emploi avec un écart de taux d'activité entre hommes et femmes inférieur à 8 points. Si l'écart de salaire horaire entre hommes et femmes reste élevé (18%), il est identique à la moyenne européenne et tend à se réduire dans les jeunes générations. Enfin, la proportion de femmes chez les cadres a doublé en 30 ans, la France étant désormais le 3^{ème} pays d'Europe pour la féminisation de son encadrement (38%).

Des voies d'amélioration existent encore en France, notamment pour favoriser une meilleure parité hommes-femmes et permettre une promotion des femmes jusqu'au plus haut niveau des entreprises. Ceci passe par la poursuite du développement de modes de garde variés tout en développant une plus grande flexibilité en entreprise : évaluation des salariés à la performance et non au présentisme, poursuite du développement des horaires variables et du télétravail, prise en compte de la parentalité en entreprise.

Le MMM, ONG dont l'objet est d'entendre et faire entendre la voix des mères dans le monde, fera cette présentation devant un panel d'experts réunis par L'ONU à New York pour débattre et échanger des meilleures pratiques internationales en terme d'équilibre vie familiale – vie professionnelle.

PJ : Powerpoint de la présentation du MMM France à l'ONU le 15 mai 2012. S'y référer pour la source précise de tous les chiffres cités dans ce communiqué de presse.

Contact presse : Marie-Laure des Brosses – 06 12 05 06 48 - presidente@mmmfrance.org

MMM France, Boite 55, 14 avenue René Boylesve 75016 PARIS – www.mmmfrance.org - info@mmmfrance.org